

(UPG)
UNIVERSITE LA PLEIADE AUX GONAIVES

Faculté des Sciences Exactes et Humaines (FASEH)

Année académique 2023-2024

Livret de l'étudiant de Licence

Sessions intensives

Responsable par intérim : Jacques Emmanuel Désir

Licence

Sciences de l'Education avec Spécialisation

(Mathématiques/informatique – Mathématiques/Physique – Philosophie/Lettres modernes –
Etude sociale/Géographie)

Sommaire

Bienvenue	3
Renseignements administratifs	5
Structure de la Licence (sessions intensives)	6
Descriptif et contenus des cours	8
Procédure « convention de stage »	13
Parcours de formation (Spécialisation autour de la formation)	14

Bienvenue en Licence (Sessions intensives) en Sciences de l'Education à la FASEH.

Pour rappel, mais aussi pour celles et ceux qui nous rejoignent pour cette année de Licence, vous intégrez :

- L'Université la Pléiade aux Gonaïves (UPG) : www.upg.edu.ht
qui est composée de plusieurs Facultés, dont :
- La Faculté des Sciences de la Santé (FASS), elle-même composée de plusieurs départements : 1) le département des Sciences Infirmières 2) le département de la chirurgie dentiste 3) le département de la technologie et de laboratoire médicales.
- La Faculté des Sciences Economiques et Gestion des Entreprises (FSEGE), elle-même composée de plusieurs départements : 1) département d'économie et actuariat 2) département de gestion des entreprises et entrepreneuriat 3) département de comptabilité.
- La Faculté des Sciences Exactes et Humaines (FASEH), elle-même composée de plusieurs départements : 1) le département de Mathématiques/Physique/Chimie/Informatique 2) le département des Lettres//Philosophie 3) le département de l'Etude sociale/Géographie.

En passant le cap des cours préparatoires, vous avez franchi une première étape ; la deuxième arrive et nous vous demandons de persévérer selon tous vos efforts. La formation universitaire ne se limite pas seulement à la présence en cours (certes indispensable) mais intègre pleinement votre travail personnel. Les deux sont absolument indissociables et complémentaires et c'est pour cela qu'il faut considérer qu'être étudiant.e est un travail à temps plein.

Les évaluations à l'UPG se font toutes en trois étapes selon les modalités qui vous seront précisées par chaque enseignant.e, avec une moyenne à la fin qui vous permettra de valider 2 ou 3 crédits selon le cours.

Pour rappel, vos enseignants.es sont choisis.es sur le marché avec au moins un diplôme de Master ou Maîtrise jusqu'au grade de Doctorat. Et comme vous allez le lire sur le tableau, chaque session comprend trois types de cours qui sont :

- **Cours fondamentaux (de base)** qui sont des cours dispensés par des enseignants en Sciences de l'Éducation
- **Cours obligatoires** qui sont des cours dispensés par des spécialistes en la matière
- **Cours de spécialisation** qui sont le plus souvent des Maîtres spécialisés.

Donc, pour y parvenir, vous devriez « bâtir » votre propre emploi de temps, mais attention, les contraintes des emplois de temps sont nombreuses.

En plus, de votre inscription administrative que vous devez effectuer dès les deux premières semaines de cours au service du Registrariat, vous devez remettre un dossier qui fera l'objet de validation des cours par un **JURY** qui vous renseigne lesquels cours sont validés pour le programme dont vous allez choisir. Sans la note du **JURY**, vous risquez d'avoir un relevé de notes incomplet à la fin de votre étude.

Nous vous accompagnerons de notre mieux durant tout votre parcours à l'UPG et vous savez que vous avez aussi votre part de responsabilité à jouer. Nous serons toujours à l'écoute et il ne faut surtout pas hésiter à nous faire part d'éventuelles difficultés ou problèmes rencontrés qui auraient des conséquences sur vos études.

Bonne année de formation et bonne rentrée scolaire !

Jacques Emmanuel Désir, votre responsable a.i des études

Président de l'UPG

Doctorant en Éducation

Enseignant/chercheur

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

- ❖ **Calendrier** : Veuillez contacter le secrétariat général de l'Université ou sur le site :

www.upg.edu.ht

ou

registrariat@upg.edu.ht

- ❖ **Réunion de rentrée** : Dimanche 26 novembre 2023, 10h à la salle de lecture Leslie Petit-Frère de l'UPG (Bâtiment 1 : première étage)
- ❖ **Début des enseignements** : Dimanche 2 décembre 2023, 7h à la salle de cours Leslie Petit-Frère de l'UPG (Bâtiment 1 : deuxième étage)
- ❖ **Vacances de fin d'années** : Du 25 décembre 2023 au 6 janvier 2024.
- ❖ **Affichage des notes** : Consultez régulièrement les panneaux d'affichage.
- ❖ **Modalités de dispenses d'enseignements** : les demandes de dispenses d'enseignements au titre de Validation des Acquis Professionnels (VAP) doivent être déposés au plus tard le dimanche 25 janvier 2024 pour la première session et le dimanche 30 juin 2024 au plus tard pour la deuxième session.
- ❖ **Modalités d'inscription administrative** : les inscriptions administratives se font en s'acquittant de la première tranche incluant les obligations scolaires et les frais d'immatriculation. Une attestation de scolarité ainsi que la carte d'étudiant pour avoir accès aux salles de cours seront remis à l'étudiant.e

STRUCTURE DES SESSIONS INTENSIVES

Session intensive 1				
Types de cours	Code du cours	Intitulé du cours	Enseignant	Nbre d'h
Fondamentale	EDU20F	Philosophie de l'éducation	Jean Gardy Estimé Doctorant en Philosophie	30
	EDU21F	Anthropologie de l'éducation	Manahan Constant Master en Anthropologie	30
	EDU22F	Technologie de l'éducation	Frantz Pédro Alexis Img.IT,MGP student	30
Obligatoire	EDU20O	Didactique générale	Georges Saint-Fleur Doctorant en Education	30
	EDU21O	Statistique descriptive univ	Jacques E. Désir Doctorant en Education	30
	EDU22O	Méthodologie universitaire	Jean Gardy Estimé Doctorant en Philosophie	30
Spécialisation	EDU20S	Langage et éducation	Georges Saint-Fleur Doctorant en Education	30
	EDU21S	Théories de l'édu. et pratiques pédag. en adaptation scolaire et so.	Junel Pierre Maitrise en Education	30

Session intensive 2

Types de cours	Code du cours	Intitulé du cours	Enseignant	Nbre d'h
Fondamentale	EDU23F	Histoire de l'éducation	Choute Esdras Maitrise en Education	30
	EDU24F	Psychologie de l'éducation	Manahan Constant Master en Anthropologie	30
	EDU25F	Apprentissages formels/informels	Choute Esdras Maitrise en Education	30
Obligatoire	EDU23O	Didactique du français	Jean Gardy Estimé Doctorant en Philosophie	30
	EDU24O	Statistique descriptive biv.	Jacques E. Désir Doctorant en Education	30
	EDU25O	Education comparée	Cinal Pierre Master en Géographie	30
Spécialisation Au choix	EDU22S	Didactique des Mathématiques	Jacques E. Désir Doctorant en Education	30
	EDU23S	Didactique de l'histoire/ géo	Cinal Pierre Master en Géographie	30
	EDU24S	Technologies de l'ICE (TICE)	Frantz Pédro Alexis Img.IT,MGP student	30

DESCRIPTIF ET CONTENUS DES COURS

Cours fondamentaux

180 heures de cours + 360 heures de travail personnel

Objectifs et compétences travaillées :

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel.
- Identifier et mobiliser les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

EDU20F : Philosophie de l'éducation (cours de 2 crédits)

En s'appuyant sur l'introduction à la philosophie dispensée en première année (L1), ce cours permettra d'aborder la distinction entre morale, éthique et déontologie pour en faire ressortir leurs enjeux respectifs et leur complémentarité. Il examinera la question de l'autorité et de la liberté de conscience, de la dignité et du respect. Il doit permettre aux étudiants de pouvoir prendre position de façon argumentée sur les questions éducatives actuelles et les aider à agir de façon éthique et responsable.

EDU21F : Histoire de l'éducation (cours de 2 crédits)

A travers le temps, les sociétés ont eu des conceptions différentes de l'éducation, de ses valeurs et de ses institutions. Les rôles respectifs de la famille et de l'Etat, la diversité et l'évolution des contenus enseignés, l'existence et la nature des institutions éducatives proposées sont autant d'éléments qui caractérisent l'éducation dans telle société et à telle époque. Le but de ce cours est d'apporter au-delà des connaissances historiques, des éléments de réflexion sur l'éducation d'hier et d'aujourd'hui, d'envisager en particulier la construction de valeurs et de principes, en particulier la laïcité, la gratuité scolaire, l'égalité garçons-filles dans les parcours... Il vise à explorer les périodes successives de la démocratisation, de la massification scolaire, enfin de la diversification des trajectoires, tout en les ouvrant à la comparaison avec l'histoire scolaire en Haïti.

EDU22F : Technologies de l'éducation (cours de 2 crédits)

Ce cours est partagé entre théorie et pratique. Sur le plan théorique, il sera question de comprendre en quoi les technologies de l'éducation peuvent devenir des instruments d'apprentissage à placer aussi bien entre les mains des enseignants qu'entre celles des élèves. Mais, ces mêmes technologies sont aussi des objets de savoir en soi et constituent en elles-mêmes un faisceau redoutable de pouvoir sociopolitique. Ce point de vue interdit alors de ne considérer que l'aspect théorico-technique des choses. Ces outils doivent pouvoir servir en situation, de manière à compléter et enrichir les dispositifs d'enseignement traditionnels.

Quelques dispositifs seront alors étudiés de façon critique afin de distinguer leurs atouts et leurs limites.

EDU23F : Anthropologie de l'éducation (cours de 2 crédits)

A la suite de l'introduction à l'anthropologie, en première année (L1), ce cours abordera des questions anthropologiques ayant des incidences particulières sur les pratiques éducatives. Comment se conçoit la nécessité et l'organisation des apprentissages dans les sociétés humaines ? Comment y parle-t-on du jeu ? Comment y présente-t-on le travail ? A quoi correspond le phénomène des « cultures enfantines » ?

L'objectif est ici d'éveiller de futurs éducateurs aux phénomènes humains et aux représentations qu'ils rencontreront dans leur quotidien professionnel.

EDU24F : Psychologie de l'éducation (cours de 2 crédits)

Nous abordons dans ce cours les principales théories qui permettent d'expliquer la mise en place d'un apprentissage. Nous présentons ainsi 3 grands courants : ceux qui s'appuient sur des facteurs externes à l'individu, ceux qui s'appuient sur des facteurs internes et enfin ceux qui s'appuient sur l'interaction entre des facteurs externes et des facteurs internes.

EDU25F : Apprentissages formels/informels (cours de 2 crédits)

Après avoir clarifié et s'être approprié des concepts d'apprentissage formel, non formel et informel, nous réaliserons l'analyse des dispositifs proposant ces types d'apprentissage. L'objectif ultime de cet enseignement est de rendre les étudiant.e.s capable de penser et d'évaluer un dispositif d'enseignement s'inscrivant dans ces trois catégories : les étudiant.e.s analysent les configurations des situations d'apprentissage et identifient des variables relatives au dispositif et à l'apprenant.

Cours obligatoires

180 heures de cours + 360 heures de travail personnel

Objectifs et compétences travaillées :

- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis-à-vis des enjeux de ces interactions.
- Mettre en œuvre l'analyse des situations d'apprentissage en référence aux principales conceptions pédagogiques et aux contraintes des techniques de l'Informations et de la communication.

EDU200 : Didactique générale (cours de 2 crédits)

Le cours s'organisera autour d'une réflexion sur les pratiques de la classe favorisant la réussite des élèves et la pratique d'un enseignement bienveillant.

Quelques sujets abordés :

- Comprendre les inégalités scolaires
- Concevoir et mettre en œuvre une séquence d'apprentissage
- Mettre en œuvre la différenciation pédagogique dans la classe
- L'évaluation au service des apprentissages
- Enseigner de manière explicite
- Instaurer un climat scolaire positif
- La démarche scientifique

EDU210 : Statistique descriptive univariée (cours de 2 crédits)

Dans un souci d'apprentissage et de recherche, ce cours a pour but d'étudier les phénomènes scolaires à partir des données. Il s'agit de permettre à l'étudiant.e de comprendre un phénomène scolaire, de le décrire, de pouvoir l'expliquer à partir des analyses. Pour ce faire, l'étudiant.e doit être à même de pouvoir présenter les données recueillies à partir d'un tableau statistique, de pouvoir les représenter à partir des graphes statistiques et résumer les données pour pouvoir les interpréter correctement.

EDU220 : Méthodologie universitaire (cours de 2 crédits)

Il s'agit d'un enseignement d'ouverture sur une autre discipline de préparation à des choix d'études ultérieurs. Après avoir suivi le cours d'OTI (organisation du travail intellectuel), l'étudiant doit être en mesure d'identifier, de comprendre, de comparer les différents canevas qui existent en termes de préparation d'un document à caractère scientifiques (articles, journaux, rapports scientifiques, mémoires, Thèses etc...).

EDU230 : Didactique du français (cours de 2 crédits)

Ce cours traite de la construction d'une séquence d'enseignement-apprentissage du français en contexte scolaire. Nous nous intéresserons à l'organisation et aux modalités de mise en œuvre d'une séquence auprès de différents publics : élèves francophones, élèves créolophones, élèves bilingues. La gestion de l'hétérogénéité des groupes de classe et le développement des compétences en compréhension et en expression orales et écrites des élèves seront abordés par le biais de l'exploitation de différents types de support.

EDU240 : Statistique descriptive bivariée (cours de 2 crédits)

Ce cours consiste à étudier des relations entre deux variables ; celles-ci pouvant être quantitatives ou qualitatives. Ce cours fait suite à la statistique descriptive univariée et fait partie intégrante de

la statistique descriptive. Dans une dynamique éducative, ce cours cherche à organiser les données sous formes de distributions marginales, tracer un nuage de points. Chercher l'existence éventuelle d'une relation ou non entre les variables. La relation entre les variables est-elle linéaire ou non ? Elle est de quel sens ? Si la liaison est linéaire, faire une régression. Si elle est non linéaire, est-elle monotone ou indépendante ?

EDU25O : Education comparée (cours de 2 crédits)

L'accent est mis principalement sur la maîtrise des systèmes éducatifs en Europe et en Amérique du Nord à travers les Cadres éducatifs légalement définis. Une part importante sera accordée à la culture, à travers l'ouverture à la littérature, au cinéma, aux réalités sociales, économiques etc... A travers les différentes activités proposées selon les niveaux (résumés, synthèses, exposés, etc.), ce cours participera à la formation intellectuelle et méthodologique de l'étudiant.e.

Cours de spécialisation

120 heures de cours + 240 heures de travail personnel

Objectifs et compétences travaillées :

- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales en français
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

EDU20S : Langage et éducation (cours de 2 crédits)

- Développement du langage oral
- Développement du langage écrit
- Troubles des acquisitions
- Etude du langage et des classes sociales
- Initiation aux genres formels à l'école
- La gestion didactique des situations d'argumentation orale.

EDU21S : Théories de l'éducation et pratiques pédagogiques en adaptation scolaire et sociale (cours de 2 crédits)

Ce cours vise à étudier les principaux courants théoriques de l'enseignement et de l'apprentissage. L'étudiant qui suit ce cours doit pouvoir différencier les pratiques pédagogiques et les administrer en milieu scolaire et en milieu social.

EDU22S : Didactique des mathématiques (cours de 2 crédits)

A partir de différents documents : manuels scolaires, programmes, travaux d'élèves, expériences personnelles des étudiant.es... nous aborderons quelques thèmes classiques de la didactique des mathématiques.

Exemples : Erreurs et obstacles, les théorèmes et les différents raisonnements, le contrat didactique, l'évaluation, les changements de registres, la place des calculatrices et des logiciels, la didactique de l'algèbre, de la géométrie ...

EDU23S : Didactique de l'histoire et de la géographie

Les disciplines et l'enseignement de l'histoire, la géographie et de l'éducation civique et morale sont profondément liés dans notre pays et sont constituante première de l'école de la République. En quoi l'histoire de ces disciplines permet-elle d'éclairer les enjeux didactiques actuels ? Quelles sont les finalités de ces enseignements et comment les enseigner ? Comment et par qui les contenus de l'histoire et la géographie sont-ils construits ? Quelles sont les compétences et les contenus à l'école maternelle, premier cycle, deuxième cycle et troisième cycle du fondamental jusqu'au nouveau secondaire ? Comment évoluent les questions de la perception, des outils et des savoirs dans les trois disciplines ?

EDU24S : TICE (cours de 2 crédits)

Word : gestion des textes longs (styles prédéfinis et création de styles, sommaire avec intégration de nouveaux styles dans le sommaire, numérotation des titres, pagination, mise en page, image, retrait, espacement avant après, tabulations etc..)

Excel : calculs simples (fonctions simples, fonctions SI, graphiques, format, mise en forme, référence absolue, mise en forme conditionnelle, etc...)

PROCEDURE « convention de stage »

Objectifs

Le stage permet aux étudiants d'acquérir une expérience pratique dans le domaine de l'enseignement de l'enfant. Il a plus particulièrement pour objectifs :

- d'établir un lien entre la théorie et la pratique
- d'apporter une analyse critique et réflexive
- d'acquérir des compétences professionnelles valorisables sur le marché du travail
- de s'orienter dans le champ professionnel de l'enseignement.

Démarches à effectuer

1. Avant le début du stage, l'étudiant.e remplit le « formulaire d'inscription au stage » qu'il remettra au secrétariat de l'UPG pour acceptation par les responsables de l'établissement.
2. Au plus tard un mois après la fin du stage, un rapport de stage sera transmis au secrétariat de la Faculté. Ce document contiendra les éléments suivants :
 - Introduction : motivation et choix de la place de stage
 - Description de la place de stage, de la fonction et des activités du/de la stagiaire
 - Description, évaluation et analyse réflexive des compétences acquises pendant et après le stage, ceci notamment au travers d'une mise en perspective de l'expérience de stage par rapport aux connaissances théoriques acquises de cadre de la formation.
 - Conclusion
3. Après le dépôt du rapport de stage, un entretien final sera organisé entre l'étudiant.e et un membre du corps professoral.

Critères de validation de stage (6 crédits)

L'étudiant peut effectuer le stage sous la forme des cours exercés et assistés dans un établissement scolaire dont il est professeur titulaire ou suppléant à temps plein ou à temps partiel, mais la durée totale du stage doit être équivalente à 2 mois à 100% au minimum. (c'est-à-dire 8 semaines à 42 heures par semaines).

Le formulaire d'inscription ainsi que le règlement d'application concernant l'organisation des stages et des modalités d'évaluation des étudiant.es. sont disponibles sur le site de l'université.

PARCOURS DE LA FORMATION

Voir les statuts et règlements de l'Université.